

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 11 MARS 2016

L'an deux mil seize, le 11 mars, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur André BESSIÈRES, Maire.

Étaient présents : Messieurs André BESSIÈRES, Laurent BOLOS, Alain ALBAREIL, Francis CANDAU, Daniel DIDI, Laurent POUDRÉ, Mesdames Ruth HOWARD D'ARCY, Valérie POUSSIER-MILHIN.

Étaient excusées : Christine LACROIX (procuration donnée à Laurent Bolos), Emilie MAYNARD.

Secrétaire de séance : Daniel Didi

À l'ouverture de la séance, le compte rendu du dernier Conseil Municipal, en date du 9 décembre 2015, a été approuvé.

1/ Objet : Vote du Compte Administratif 2015 :

Le Conseil Municipal, présidé par M. Alain Albareil, adjoint aux finances, a voté le compte administratif du budget de 2015 proposé par M. le Maire.

Ce compte administratif fait apparaître :

- en fonctionnement
 - o dépenses 351 921,65 € recettes 468 112,79 €
- en investissement
 - o dépenses 149 695,51 € recettes 145 525,01 €

Ce qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 116 191,14 € et un déficit d'investissement de 4 170,50 €.

L'assemblée délibérante se prononce favorable à l'unanimité pour ce compte administratif 2015.

2/ Objet : Affectation du résultat :

Suite au vote du Compte Administratif, le Maire propose à l'assemblée d'affecter les résultats comme suit sur le budget de 2016.

Pour l'excédent de fonctionnement de 116 191,14 € :

- couvrir le besoin net de la section d'investissement 19 170,50 €
- affecter le reste du résultat en recettes de fonctionnement 97 020,64 €

Pour le déficit d'investissement de 4 170,50 € :

- affecter ce résultat en dépenses d'investissement 4 170,50 €

Après délibération, l'assemblée se prononce favorable à l'unanimité.

3/ Objet : Vote des taux de la Fiscalité Directe Locale 2016 :

Afin que la Commune puisse disposer des ressources nécessaires à l'équilibre de son budget, le Maire propose de fixer les taux d'imposition des taxes locales comme suit :

TABLEAU DES TAXES						
TAXES	BASES 2015	TAUX 2015	PRODUIT FISCAL 2015	BASES 2016	TAUX 2016 PROPOSES	PRODUIT FISCAL ESTIME 2016
Taxe habitation	534 176	11,56	61 751	553 600	11,68	64 660
Taxe foncière bâti	567 045	25,86	146 638	570 000	26,12	148 884
Taxe foncière non bâti	5 053	151,42	7 651	4 900	152,93	7 494
TOTAL			216 040			221 038

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les nouveaux taux 2016 à l'unanimité.

4/ Questions Diverses :

- Eclairage Public : Une étude de plan d'économie par la FDéL est en cours. Nous attendons leur proposition afin que la Commune puisse faire des économies sur l'éclairage public.
- Vente maison Orphéon : une proposition d'achat a été faite pour la moitié du bâtiment. Le Conseil Municipal maintient sa position de ne pas fractionner le bâtiment.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVÉE.

À Castelfranc,
Le 21 mars 2016

**Le Maire,
André BESSIÈRES**